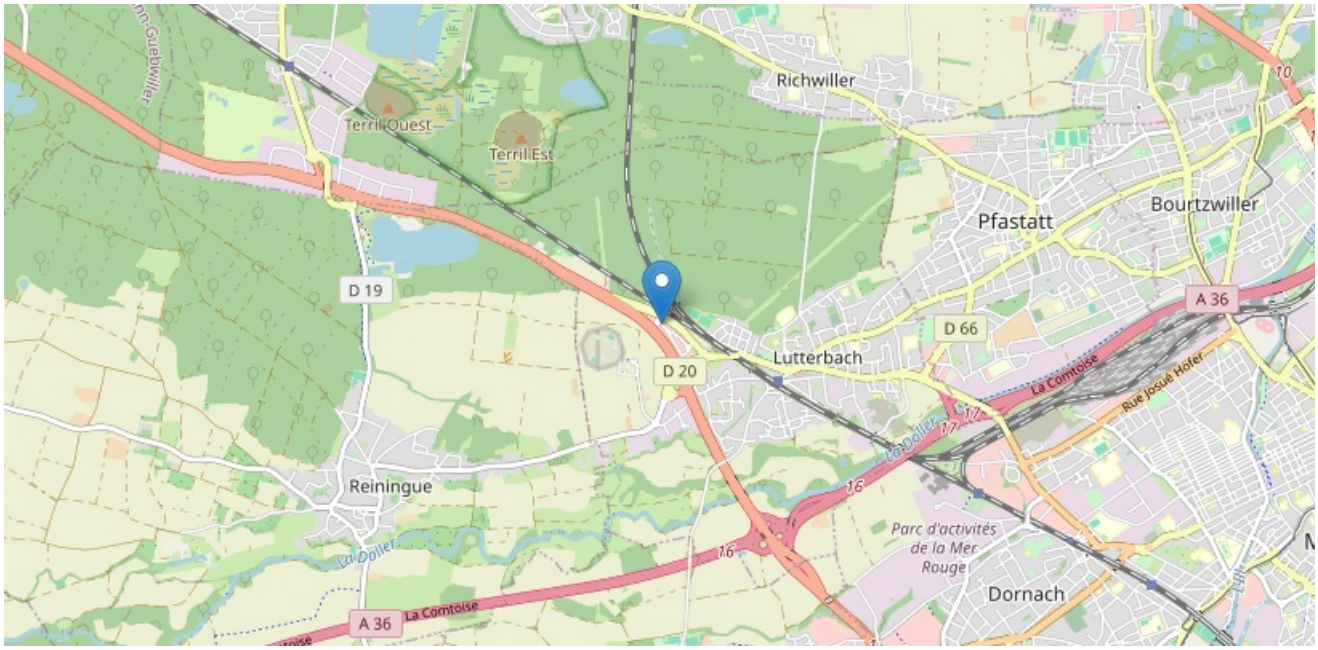
Hypnose

Accompagnement (Informer son équipe médico-soignante) | Adultes | Autre prise en charge de la douleur | Mieux-être



ADRESSE

Cité de l'habitat Rue de Thann, Local n°43
68460 Lutterbach

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

: 06 29 64 80 95

: rabia.vigne@gmail.com

https://la-maison-rose.fr/nos-intervenantes/praticienne-emdr-68-alsace.php

STRUCTURE

LA MAISON ROSE
Cité de l'habitat Rue de Thann, Local n°43
68460 Lutterbach

Au sein de la Maison Rose, j'accompagne par l'hypnose des femmes en parcours de soin lié au cancer, dans un espace profondément humain, bienveillant et sécurisant.

Mon accompagnement a pour objectif d'offrir un moment de douceur, de répit et de reconnexion à soi au cœur d'une période souvent éprouvante physiquement et émotionnellement.

L'hypnose permet d'apaiser le stress, les douleurs, les peurs, les tensions et la charge émotionnelle que peut engendrer la maladie.

Elle aide également à retrouver un sentiment de calme intérieur, à renforcer les ressources personnelles, à soutenir la confiance en soi et à reconnecter la femme à ses capacités profondes de mieux-être.

Les séances peuvent aussi accompagner la gestion des émotions, le sommeil, le lâcher-prise et le besoin de retrouver un espace intérieur plus serein pendant le parcours de soin.

Chaque accompagnement se fait dans le respect du vécu, du rythme et des besoins de chaque femme. Mon intention est d'offrir une présence douce et soutenante, afin que chacune puisse retrouver un espace où elle se sent écoutée, accueillie et pleinement considérée dans sa globalité.

À travers l'hypnose, j'apporte ainsi à la Maison Rose un accompagnement complémentaire centré sur le mieux-être émotionnel, la reconnexion à soi et le soutien intérieur tout au long du parcours de soin.

Point de vigilance : Cet accompagnement ne fait pas partie du panier des soins oncologiques de support défini par l'Institut National du Cancer (INCA) (soins ayant démontré scientifiquement un impact positif sur l'état de santé des patients). Avant d'y avoir recours, il est important d'en discuter avec votre médecin ou l'équipe soignante afin d'évaluer la pertinence et le bénéfice-risque dans le cadre de votre prise en charge.